

RÉUNION DU COMITÉ DE VIGILANCE

RÉGIE INTERMUNICIPALE DU CENTRE DE VALORISATION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DU HAUT-SAINT-FRANÇOIS ET DE SHERBROOKE

**Procès verbal de l'Assemblée du comité de vigilance du 8
décembre 2017 à 9h00 au 107 chemin Maine Central à Bury.**

Présence :

- M. René Vachon, représentant de la MRC du Haut-St-François
- M. Robert Goulet, représentant du MDDELCC
- M. Michel Yergeau, représentant des résidents, ville de Sherbrooke
- Mme Laurie Barnabé-Francoeur, technicienne en environnement chez Valoris
- Mme Marianne Paré, représentante de l'UPA
- M. Dominic Grégoire, technicien des opérations chez Englobe
- Mme Janie Lezoma, chargée de projets chez Valoris

Personnes absentes :

- M. Yvon Bégin, COGESAF
- M. Marc Turcotte, inspecteur de la ville de Bury
- Mme Lynne Martel-Bégin, voisine du site
- M. Daniel Fréchette, représentant des résidents, Bury
- M. Nicolas Dionne, Club agroenvironnemental de l'Estrie et représentant du COGESAF

1) Ouverture de la séance

Laurie Barnabé-Francoeur déclare la séance ouverte à 9h00.

2) Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour proposé de la présente assemblée est adopté, il se lit comme suit :

1. Ouverture de la séance ;
2. Adoption de l'ordre du jour ;
3. Adoption du procès-verbal de la réunion précédente ;
4. Révision des récentes plaintes ;
 - a. Plaintes d'odeur ;
 - b. Plaintes de bruit ;
5. Résultats des analyses environnementales ;
 - a. Traitement des eaux ;
 - b. Détecteur de radiation ;
6. Présentation des tonnages de matières transportées sur le site ;
7. Avancement des projets :
 - a. Fermeture de cellules d'enfouissement ;
 - b. Construction de cellules d'enfouissement ;
 - c. Gravière ;
 - d. Goélands ;
 - e. Projets spéciaux.
8. Période de questions ;
9. Date et sujets de la prochaine réunion ;
10. Levée de la réunion.

3) Adoption du procès-verbal de la réunion précédente

Le procès-verbal du comité de vigilance du 15 juin 2017 est adopté avec quelques corrections.

4) Révision des récentes plaintes

a. Plaintes d'odeurs

Il y a eu 3 plaintes d'odeur depuis la dernière réunion du comité de vigilance. Deux de ces plaintes sont du même individu sur le chemin Éloi. Il a respectivement appelé le 23 août 2017 ainsi que le 25 octobre 2017. Ces deux journées correspondent à un retournement du végétal à

la plate-forme de compostage. M. Grégoire assure qu'ils font le maximum pour que le procédé dure le moins longtemps possible, mais qu'ils n'ont pas le choix d'exécuter cette tâche. Il y a eu également une plainte le 18 juillet 2017 provenant de la rue Dumas. Malheureusement, l'individu n'a jamais retourné l'appel. Il n'y a donc pas eu de rendez-vous pour déterminer l'odeur réelle.

b. Plaintes de bruit

Aucune plainte de bruit n'a été enregistrée depuis la dernière rencontre.

5) Résultats des analyses environnementales

a. Traitement des eaux

Les résumés des analyses couvrent du mois de juin au mois de novembre pour le LES et le LET.

L.E.S.

En général, le traitement des eaux du LES a bien été. Il y a eu quelques dépassements au niveau du phosphore total. Cela était dû à un mauvais ajustement du traitement physico-chimique. Mme Francoeur est à aller chercher un professionnel en la matière afin d'équilibrer le traitement et il est possible de remarquer l'amélioration des résultats dans le temps.

Il y a aussi eu des dépassements pour les coliformes fécaux et totaux. Une certaine corrélation est faite avec la présence des goélands. Il y a déjà plusieurs mécanismes en place pour les effrayer, mais il faut tout de même faire avec l'écosystème présent. Par contre, il a été entendu d'installer un mécanisme de brassage pour la saison prochaine (2018) pour le mélange du peroxyde et ainsi augmenter l'efficacité de désinfection.

L.E.T.

Le traitement des eaux du LET on exceptionnellement eu des dépassements pour le phosphore total. Il a été pensé en premier que la tourbe du champ de polissage arrivait en fin de vie. Après plusieurs discussions et échantillonnages avec le fournisseur de cette tourbe, il a été conclu que c'était le fond du bassin d'accumulation qui apportait une plus haute concentration de phosphore à traiter. À cet effet, une commande spéciale de sulfate ferrique a été faite pour faire sédimenter le phosphore. Ces essais ont été très satisfaisants et seront à l'avenir utilisés plus rapidement pour éviter les dépassements.

b. Détecteur de radiation

Il y a eu deux cas de radiation.

Le premier était un camion municipal transportant du bardeau d'asphalte. Après avoir fait le protocole de radiation. Le camionneur nous a mentionné sa sortie récente de l'hôpital pour des traitements de radiologie. Nous avons donc accepté la matière.

L'autre cas était un citoyen provenant de la Ville de East Angus. Il avait des déchets de démolition d'un appartement. Le citoyen n'avait aucune idée de qu'est-ce qui pouvait bien être radioactif dans son chargement. Malheureusement, nous n'avons pas pu accepter le matériel. Nous avons donné les consignes d'usage pour la sécurité du citoyen, mais il n'est jamais revenu.

Mme Paré demande à ce qu'un protocole de radiation pour le citoyen soit fait avec les numéros gouvernementaux intéressants pour les aider dans la gestion de leurs déchets.

6) Présentation des tonnages des matières enfouies

Il y a eu une diminution des matières enfouies et on peut voir un lien depuis l'augmentation des prix chez Valoris

7) Avancement des projets

a. Fermeture de cellules

Les cellules d'enfouissement 5A et 5B sont maintenant pleines. La fermeture des cellules sera pour 2018 et sera un des mandats de Janie Lezoma.

b. Construction de cellules

Les nouvelles cellules sont prêtes depuis le début de juillet 2017. Il a présentement deux cellules d'ouvertes pour l'enfouissement.

c. Gravière

L'exploitation de la sablière se termine bientôt. De plus, plusieurs travaux ont été faits pour revégétaliser ce secteur en marais qui n'est plus en exploitation par Englobe.

d. Goélands

Le nombre de goélands est stable et il n'y a pas eu de commentaires particuliers des agriculteurs avoisinants. Il serait intéressant de trouver les autres sites de nidifications dans les alentours autres que celui de Brompton. Mme Paré fera les vérifications sur les nouveautés.

e. Projets spéciaux

Les projets spéciaux actuels sont spécifiques au futur agrandissement du site d'enfouissement. Pour le moment, Valoris est à l'étape des appels d'offres. Il est estimé qu'il faudra des nouvelles cellules pour 2020.

8) Période de questions

- Il a été demandé d'avoir un historique des volumes d'eau traitées avec leurs totaux ainsi que les précipitations pour le LES et le LET. Il serait pertinent d'installer un pluviomètre.
- Il a été demandé d'approcher le Conseil régional de l'environnement de l'Estrie (CREE) pour participer au comité de vigilance.
- Il a été demandé de mettre les courriels des membres du comité disponibles sur le site internet de Valoris pour que la population puisse faire parvenir les questions à l'intervenant de leurs choix.
- Élire un président ou une présidente pour animer les réunions.
- Le comité aimerait un nouveau rapport le long de la rivière Bégin pour appuyer l'évolution dans le temps du rapport de caractérisation de janvier 2015 fait par Bios-consultants.
- Il a été demandé de suivre plus rigoureusement le *Règlement sur l'enfouissement et l'incinération de matières résiduelles (c. Q-2, r. 19)* pour l'accessibilité au public. Afin de se conformer, des copies de l'ordre du jour et du procès-verbal de la dernière réunion seront envoyées à la Ville de Bury ainsi qu'à la MRC du Haut-St-François pour affichage.

9) Date des prochaines réunions

La date et l'heure des prochaines réunions sont :

- 7 juin 2018, 9h00
- 6 décembre 2018, 9h00

10) Levée de l'assemblée

Levé de l'assemblée à 10h05.